



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE
CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE
MIRABEAU 30/36, RUE MIRABEAU A
VINCENNES PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ ALMA
LOT 6 : APPAREILS ELEVATEURS**

**DÉCISION N° AU-18-274
EN DATE DU 14 SEPTEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-17-119 en date du 27 mars 2017 de signer le marché de travaux de construction du groupe scolaire Mirabeau – Lot n° 6 : appareils élévateur, avec la société ALMA (notifié le 02/05/2017) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte l'allongement de la durée globale du chantier consécutif à des modifications et des aléas techniques survenus en cours d'exécution ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ALMA, domiciliée 7-9 rue des Amériques ZAC du Petit Marais 94370 SUCY EN BRIE, représentée par Monsieur LAURENT Christian, Directeur général, l'avenant n°1 au marché de travaux de construction du groupe scolaire Mirabeau - Lot n° 6 : appareils élévateurs.

Le délai global dans lequel s'insère le lot 6 et initialement fixé à 15 mois à compter de la notification, est prolongé jusqu'au 9 octobre 2018.

Le montant initial du marché reste inchangé.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180914-lmc1H5596H1-AR Date de réception en Préfecture : 14/09/2018 Date de Publication : 14/09/2018
